

Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Pour 2016, le programme parlementaire du Conseil national nous présente des sujets qui appellent d'importantes décisions: immigration, questions fiscales et d'éducation. Dans l'ensemble, nous allons être confrontés au Parlement à des choix d'avenir concernant le domaine clé de notre groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation (GP FRI).

Je souhaite me borner ici à répéter brièvement ce que je vous ai déjà exposé au printemps, à savoir qu'avec les décisions qui seront prises, nous saurons si la relève en Suisse sera suffisante dans les années qui viennent, tant qualitativement que quantitativement et si notre économie pourra disposer des spécialistes dont elle aura besoin pour rester compétitive sur la scène internationale.

Le GP FRI s'est fait un devoir de vous préparer le mieux possible aux débats qui vont avoir lieu. Prenez d'ores et déjà note de notre traditionnelle **rencontre de session** qui aura lieu le **jeudi 29 septembre 2016** !

J'ai grand plaisir à vous y inviter: devenez vous aussi membre du GP FRI ! Deux fois par année, nous vous convions à des manifestations auxquelles prennent part des intervenants de qualité qui, en tant que représentants de l'économie, des milieux de la recherche et du secteur de la formation ainsi que des autorités, vous informent sur les nouveautés, innovations et tendances qui se font jour dans le monde entier. Vous voudrez bien à cette fin nous renvoyer simplement la déclaration d'adhésion ci-jointe au GP FRI.

Parlement – Session d'été 2016

Malgré le programme de stabilisation, davantage de ressources pour le secteur FRI

16.025 message FRI 2017-2020 CN jeudi 9 juin

La situation initiale concernant le financement de la formation, de la recherche et de l'innovation demeure difficile: le Conseil fédéral veut encourager les activités du secteur FRI par une dotation annuelle moyenne supplémentaire de 2 pour cent, même si les objectifs visés effectivement fixés par le gouvernement ne seront pas atteints avec cette croissance moyenne. Dans l'ensemble, une croissance de 3,2 pour cent au minimum serait nécessaire. C'est pourquoi la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a insisté à juste titre sur l'importance que revêt le secteur FRI et maintient que les moyens financiers prévus sont insuffisants pour atteindre les objectifs ambitieux du Conseil fédéral. La Chambre du peuple doit mener à ce sujet une discussion approfondie et faire en sorte qu'en dépit du programme de stabilisation des dépenses, les moyens définis pour le secteur FRI soient mis à disposition conformément aux propositions de la CSEC-N.

Rapprocher la promotion de l'innovation du marché

15.080 Loi sur Innosuisse CE lundi 6 juin

Le Conseil national a décidé à juste titre en mars 2016 de transformer la Commission extraparlamentaire pour la technologie et l'innovation (CTI) en établissement de droit public indépendant, juridiquement autonome. L'UDC s'est montrée préoccupée par l'idée d'un gonflement bureaucratique inutile, ce qui paraît excessif, la CTI s'étant toujours montrée pragmatique par le passé. Elle a bien géré et assuré le lien entre les institutions de recherche et les besoins du marché. Le projet renforce le rôle d'institut de promotion de l'innovation « Innosuisse ». Il contribue à soutenir précisément les projets que l'économie souhaite mener à bien en Suisse et sur le plan international et dont elle a besoin. En tant qu'organisation privée, l'agence qui portait jusqu'ici le nom de CTI pourra gagner en efficacité et en souplesse. En tant que membre du GP FRI, vous verrez l'importance que va prendre l'encouragement de l'innovation en Suisse ces prochaines années. Nous avons les moyens d'apporter l'aide qu'il faut dans ce domaine.

Limitation de l'immigration – Mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse

En de nombreuses occasions, des conférenciers renommés et moi-même en tant que président du GP FRI avons pu présenter lors de nos rencontres l'importance que revêt pour l'économie une mise en œuvre praticable et économiquement supportable de l'initiative sur l'immigration de masse.

Nous sommes maintenant en plein cœur des débats sur la question et ceux-ci ne pourront être poursuivis dans les instances parlementaires qu'au début de l'automne. Il faut attendre l'issue du vote sur le Brexit concernant le maintien du Royaume-Uni dans l'UE, prévu pour fin juin. Celui-ci ne concerne pas directement la décision que nous avons à prendre ici en Suisse. Nous devons nous prononcer sur un message qui nous est soumis par le Conseil fédéral. Il comprend désormais une clause de sauvegarde et peut très bien nous servir de base de discussion.

Permettez-moi toutefois de faire ici mention d'une proposition du Conseil fédéral que nous devrions rejeter pour des raisons évidentes: en contingentant tous les élèves, étudiants et chercheurs post-doctorat qui fréquentent les écoles et universités suisses, nous nous infligerions un autogoal impardonnable.

La Commission des institutions politiques a mené des auditions sur la question lors de sa séance du 26 mai. La Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N) a rédigé un co-rapport sur le sujet. Les délibérations de détail auront lieu dès la fin juin. La CPE soutient la suppression pure et simple de l'alinéa 1bis de l'art. 27 de la loi sur les étrangers. Il importe maintenant que le Conseil national, aussi bien que le Conseil des Etats, mettent fin à ce projet contreproductif, puisque l'obtention de diplômes suisses, de diplômes universitaires et de doctorats deviendrait largement impossible.

On ne comprendrait pas, sur le plan international, que les excellentes filières de formation de nos hautes écoles et de nos institutions de formation ne soient accessibles qu'à la faveur d'autorisations qui devraient être demandées chaque année. Ni les hautes écoles suisses, ni les nombreuses écoles privées ne resteraient compétitives sur le plan international. Je vous remercie de votre soutien.

Rencontre de la session GP FRI du jeudi 29 septembre 2016, dès 12h30

Jeudi 29 septembre 2016, dès 12h30 (lunch) jusqu'à 14h30 à l'Hôtel Bellevue Palace à Berne, Salle « Zur Münz »

Programme

Dès 12h30	Apéritif et lunch
13h15	Accueil et introduction par le conseiller national Gerhard Pfister , président du groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation GP FRI
13h30	Exposé: « Site de recherche et d'innovation de Singapour : Expériences et Perspectives pour la Suisse » Pr Ulrich W. Suter , professeur de l'EPF de Zurich, président de la SATW, CA SIKA AG

Je me réjouis de pouvoir vous saluer lors de notre rencontre.

Envoyez-nous votre inscription à l'adresse : info@pgbfi.ch

Le GP FRI milite pour un pôle suisse de la recherche attractif, qui offre des emplois intéressants au personnel autochtone et étranger et qui, demain comme hier, restera un moteur d'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de servir le pays en assurant sa prospérité.

*Votre Gerhard Pfister, Conseiller national,
Président du GP FRI*

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI

Nordstrasse 15 – Case postale
CH-8021 Zurich
Tél +41 44 368 17 11
Fax +41 44 368 17 70
E-Mail info@pgbfi.ch
Internet www.pgbfi.ch

Déclaration d'adhésion

Groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation (GP FRI)

J'adhère au Groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation (GP FRI).

Nom:

Prénom:

Parti:

Signature:

Lieu et date:

Je me tiens à disposition pour des **interviews/contacts avec les médias**.

OUI

NON

Le secrétariat du GP FRI est domicilié auprès de scienceindustries, Zurich.

Merci d'adresser ce talon par poste, fax, ou courriel à:

Groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation GP FRI

c/o scienceindustries, Nordstrasse 15, Postfach, 8021 Zurich

Fax 044 368 17 70

info@pgbfi.ch

www.pgbfi.ch